

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
mardi 06 mars 2018

---

## **Cérémonie de remise du Permis internet jeudi 8 mars**

*La ville d'Andrésy remet aux 150 élèves de CM2 leur Permis internet, certifiant leur suivi à une formation sur les bonnes conduites à adopter sur internet, en présence des élus du conseil municipal et du commandant Lamy du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine.*

Le Permis Internet pour les enfants est un programme national de prévention pour un usage d'Internet vigilant, sûr et responsable à l'attention des enfants de CM2 et de leurs parents. La Gendarmerie nationale, la Police nationale, la Préfecture de police et l'association Axa Prévention unissent leurs forces et leurs expertises en matière de protection et de prévention contre les risques sur Internet pour mener ensemble ce programme pédagogique.

Pourquoi un Permis internet ? Parce qu'il n'y a aucune raison de faire sur Internet ce que l'on ne ferait pas dans la rue, le Permis Internet s'est construit sur cette analogie.

Si avant de laisser circuler son enfant seul dans la rue, on l'accompagne et on lui apprend les règles de prudence indispensables, sur Internet c'est la même chose. Avant de laisser son enfant utiliser Internet seul, il est nécessaire de s'assurer qu'il a assimilé les règles élémentaires de bons sens et les quelques réflexes indispensables.

À ce titre et dans le cadre de ses actions habituelles de prévention en milieu scolaire, la Police nationale est donc intervenue dans les classes des écoles primaires la ville d'Andrésy. Usurpation d'identité, civilité, manipulation, comment se créer un pseudo ou une adresse email sûre, mauvaises rencontres, cyber-harcèlement, arnaques, fiabilité de l'information ou encore images choquantes qui peuvent circuler sur internet sont les points importants qui ont été abordés avec les élèves andrésiens.

Soutenir l'éducation numérique des enfants fait parti des nombreux projets mis en place par la ville d'Andrésy dans le cadre de l'obtention de son titre de Ville Amie des Enfants en 2016.

### **Informations pratiques :**

Cérémonie Remise Permis internet

Jeudi 8 mars 2018 à 9h30

Espace Julien-Green – 4, boulevard Noël-Marc - Andrésy

#### Contact presse :

Mairie d'Andrésy

Isabelle Onillon - Directrice du service communication

Email : [isabelle.onillon@andresy.com](mailto:isabelle.onillon@andresy.com) Tél : 01 39 27 11 08

Pauline Valaize - Service communication

Email : [pauline.valaize@andresy.com](mailto:pauline.valaize@andresy.com) Tél : 01 39 27 11 33